



# LETTRE OUVERTE

Courbevoie, le 24 juin 2022

Coordination CGT THALES

**M. Pierre GROISY**  
**VP, RH Relations Sociales et**  
**Protection Sociale**

THALES  
Tour Carpe Diem  
31 place des Corolles  
92098 PARIS LA DEFENSE

Copie : - C. De Villepin, Directeur Général des Ressources Humaines de Thales  
- Intercentres CFDT, CFE-CGC et CFTC

Monsieur,

Les négociations salariales 2022 ont abouti, dans les différentes sociétés du Groupe, à une politique salariale de 3,8%, après plusieurs semaines de conflits, qui exprimaient à la fois l'incompréhension et un mécontentement des salariés. Pour la CGT Thales, non signataire du protocole de fin de conflit, la politique salariale 2022 appliquée est très largement insuffisante.

Cette insuffisance est inexplicable face aux excellents résultats économiques en 2021 et au coût exorbitant du capital au sein de notre Groupe. Ainsi, en 2022, celui-ci atteint 1,3 Milliard d'euros, avec notamment plus de 800 millions d'euros gaspillés par le rachat d'actions pour destruction !

De plus, en avril, ces 3,8% étaient déjà en-dessous de l'inflation, ce qui conduit pour beaucoup de salariés à une perte réelle de pouvoir d'achat, alors que ce sont eux, les salariés, créateurs de richesse, qui ont permis par leur travail, leur adaptation et leurs efforts, les excellents résultats du Groupe.

Aujourd'hui, l'inflation continue de flamber. Elle atteint fin mai 2022, plus de 5,2%, et certainement plus, puisque dans l'indice officiel d'inflation il y a une réelle sous-estimation du poids des budgets incompressibles, notamment ceux de l'énergie, du carburant et de l'alimentation. La perte de pouvoir d'achat pour les salariés du Groupe s'amplifie donc, et plus encore, pour les salariés victimes de votre politique de sélectivité.

Il y a quelques années, lorsque l'inflation était aussi à des niveaux très élevés, les augmentations de salaire se négociaient pour s'appliquer plusieurs fois dans l'année, pour compenser la perte de pouvoir d'achat. De plus, notre Groupe, dont l'Etat est le premier actionnaire, se doit de se montrer exemplaire sur cette question du pouvoir d'achat, les moyens financiers étant incontestablement présents. Cela permettrait ainsi de participer au financement de notre système de protection sociale par répartition, et notamment notre système de retraites, au moment où certains pourraient avoir des velléités de réformes extrêmement régressives alors que non nécessaires.

**Dans ces conditions, nous vous demandons l'ouverture immédiate de nouvelles négociations salariales 2022 dans toutes les sociétés du Groupe, pour un complément d'augmentations salariales et générales, nécessaire au vu de l'inflation dans notre pays.**

Dans cette attente, recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Grégory LEWANDOWSKI - Représentant de la Coordination CGT THALES

**Coordination CGT THALES**

La Défense – Immeuble MONGE – 22 place des Vosges – 92400 COURBEVOIE